



JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04-77-92-28-72

PV N°11 DU SAMEDI 31/10/2020

Réunion SCJA du 26 Octobre 2020

Président : Pascal Rebaud 06 14 68 55 67

Responsable de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres : Florian Rebaud 06 28 47 08 76

Responsable adjoint de la Sous-Commission des Jeunes Arbitres: Victor Pereira 06 16 98 37 18

Conseiller Technique Départemental en Arbitrage : Aldric CHANCIoux achancioux@loire.fff.fr Tél : 07 63 17 10 40

Responsable pôle formation : Victor Pereira 06 16 98 37 18

Désignations observations : Yassin Amchachti 06 17 01 97 54

Désignations U18 : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Désignations U15 : Guessoum Oussama 0783348866

Désignations Ligue jeunes : Guillaume Dupuy 06 88 57 47 48

Responsables administratifs « impayés » jeunes arbitres : Franck Angual 06 64 51 21 67

Valideur des rapports d'observation jeunes : Martin Bouchet 06 41 88 45 50

Représentant des arbitres à la Commission de Discipline : Christian Aurand 06 98 40 81 79

INFO COVID

En cas d'absence de contrôle de température conformément au protocole sanitaire en vigueur. L'arbitre de la rencontre devra le préciser sur la FMI dans la rubrique observation. En l'absence de FMI envoyé un mail au DLF.

INFO COVID

Dans le cadre de l'arrêté préfectoral interdisant l'utilisation des vestiaires messieurs les arbitres vous n'avez pas à réclamer la mise à disposition d'un vestiaire seul un espace sécurisé doit être mis à votre disposition.

TEST COVID POSITIF

Tout arbitre qui se retrouve confronté à un test COVID positif doit informer le référent COVID du district M. Michel Barsotti mais également les clubs qu'il a arbitré le week-end précédent.

Risque de personne Contact pour l'ARS.

RATTRAPAGE DU 11 NOVEMBRE

La CDA vous informe que le rattrapage des tests physiques est maintenu au Mercredi 11 Novembre sur un site unique à RIORGES **début des tests 9h30 présence obligatoire 9h00**. Tout arbitre absent à l'AG et/ou échoué aux tests en Septembre à l'obligation de se présenter.

INFO

Dans la situation actuelle messieurs les arbitres et observateurs veuillez contacter les clubs recevant pour vous assurer que votre rencontre aura bien lieu.

Formation continue n°2 : délivrance des sanctions disciplinaires

Lien des vidéos : <https://we.tl/t-cXqgtU8qZm>

Vous devez, à partir des deux situations vidéo proposées sur le lien ci-dessus, analyser l'attitude de l'arbitre sur sa façon de donner un avertissement au joueur fautif.

Vous devrez lister les avantages et inconvénients de chaque mode de fonctionnement, et ainsi déterminer la meilleure façon de faire sur le terrain. Vous devrez, pour terminer, réfléchir sur la meilleure façon de donner une sanction disciplinaire dans les compétitions départementales.

Attention, il convient ici de bien parler des modalités de délivrance des sanctions disciplinaires. Que vous siffiez faute ou pas ne m'intéresse pas, sera considéré « hors sujet » et n'entraînera donc pas le bonus formation. Le bonus est bien entendu lié au respect des consignes énoncées au-dessus.



JEUNES ARBITRES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.72

Les retours sont attendus pour lundi 02/11 à 12h00, par mail à Aldric, sous un format Word.

CONSTITUTION D'UN GROUPE LIGUE JANVIER 2021

Les arbitres suivants feront partis de la constitution du groupe ligue qui aura lieu en Janvier 2021

AFONSO L., DEMEURE M., LACHI M., EL MACHICHI F., MADJIDI I., FARES I.

Tous les jeunes de moins de 20 ans (nés en 2001 et après) souhaitant intégrer le groupe de candidats Ligue doivent se rapprocher d'ALDRIC.

COURRIERS

M. Chebira Mohamed : Lu noté courrier concernant votre absence au match du 17/10/2020.

Sorbiers la talaudière : Lu noté reprogrammation des matchs en retard.

CONVOCATION ARBITRES

M. Rehaïmi Eddi : vous êtes convoqué le Lundi 2 Novembre à la SCDJA 19h30 pour affaire vous concernant.

IMPAYES

M. Angual Franck n'est pas disponible jusqu'à fin Décembre. Vous êtes prié de ne pas le déranger au téléphone pour vos dossiers d'impayés. Merci.

UNAFST ETIENNE

L'UNAF met en place une opération de vente de survêtement UNAF LOIRE réservée aux arbitres à jour de leur cotisation au prix de 50 €.